

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



Les moulins de Marie-Galante

Maurice Barbotin

Numéro 7, 1er semestre 1967

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1046340ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1046340ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (imprimé)

2276-1993 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Barbotin, M. (1967). Les moulins de Marie-Galante. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (7), 47-71. <https://doi.org/10.7202/1046340ar>

LES MOULINS DE MARIE-GALANTE

Sujet bien intéressant à traiter, car jusqu'à ce jour beaucoup de ceux qui en parlent se contentent de quelques observations superficielles agrémentées d'une bonne dose d'imagination aux rapports très vagues avec la réalité.

Bien des fois, j'ai entendu raconter que Marie-Galante, *l'île aux cent moulins*, était jadis très prospère, elle ravitaillait, affirme-t-on, la Guadeloupe et même la Martinique ; la rade de Grand-Bourg et la baie de Saint-Louis étaient presque encombrées de nombreuses barges et grands voiliers attirés par la prospérité de tous ces moulins. J'ai cru un temps à ce beau tableau, mais les documents m'ont révélé une vérité toute différente. Un jugement aussi superficiel est bien loin de la réalité : dans sa brutale simplification il néglige les fluctuations de l'économie marie galantaise au cours des trois siècles de son histoire, histoire agitée s'il en fut !

Il faudrait certes une étude détaillée des habitations, de leur vie, de toute la trame des événements pour replacer nos moulins dans leur cadre. Une telle étude déborde largement les limites de cet article¹, nous nous contenterons du strict nécessaire².

Du x^e ou xi^e siècle à la fin du xvii^e les Caraïbes cultivèrent de nombreux jardins à Marie-Galante : à partir du xvi^e siècle, ils plantaient à l'occasion quelques pieds de canne pour en mâchonner les bâtons. Leur connaissance des avantages de cette plante se bornait là.

Quand les Français vinrent s'établir dans notre île à proxi-

1. En préparation un livre sur *Marie-Galante historique et touristique*.

2. Il serait intéressant de faire une étude sur les familles propriétaires de ces habitations, on y retrouverait bien des noms connus : Ballet, Bonnet, Bottereau, Roussel, Bonneterre, Boulogne, de Champigny, Galigny de Bonneval, Hamot, Lacavé, Larrouy, de Retz, de Saint-Michel, Vangout, Wachter, etc., etc.

mité de Vieux-Fort, le 8 novembre 1648, ils étaient une cinquantaine. Ils défrichèrent les taillis de campêche et autres arbustes pour planter des cultures vivrières et un peu de tabac ; il n'était pas question de canne à sucre pour une raison bien simple : on ne la cultivait pratiquement pas encore en Guadeloupe. Un seul atelier, celui des frères Trézel, y fabriquait un produit sucré de qualité très inférieure, *la moscouade*. Cinq ans après il restait à peine une vingtaine de Marie-Galantais : quelques pionniers étaient morts. Le Capitaine Lefort, commandant de l'île et la moitié des survivants trouvant la vie trop pénible et le travail trop peu productif étaient partis chercher fortune en Martinique.

Cette période d'implantation fut très courte : début novembre 1653 ceux qui ne s'étaient pas découragés furent tous massacrés par les Caraïbes en représailles de viols commis en Dominique par les marins d'une barge martiniquaise.

Malgré ce désastre, la mise en valeur de Marie-Galante fut reprise ; les nouveaux colons, moins d'une centaine, s'installèrent sur de meilleures terres au quartier appelé *la Savane*, à l'abri d'un modeste fortin à l'entrée d'un bon mouillage ; c'est maintenant l'habitation « Grande Savane » elle s'étendait alors jusqu'à l'endroit occupé par l'hôpital actuel de Grand-Bourg.

Pendant ce temps 900 Hollandais, réfugiés de Récife, au Brésil, s'étaient établis en Guadeloupe ; spécialistes de la fabrication et du raffinage du sucre, ils donnèrent l'impulsion décisive à cette industrie : ils construisirent des ateliers et des moulins. Peu d'années après, les trois ou quatre colons les plus aisés de Marie-Galante ne se contentèrent plus de planter des vivres et du tabac, ils commencèrent à cultiver des cannes et à monter leur moulin. Nous ne pouvons dater exactement le premier d'entre eux, mais nous savons qu'en 1664, il y en avait quatre dans l'île. Le cinquième, celui de Daniel Thauvet s'établit en 1665.

Cette année-là commence une nouvelle période pour la vie de l'île ; Monsieur de Boisseret de Téméricourt reçut commission de gouverneur pour y commander. Jeune homme de vingt-et-un ans, actif et plein d'initiative, grâce à un temps de paix relatif, il put donner à l'île, au cours des dix années suivantes un essor décisif. A son arrivée, les habitations sucrières étaient très modestes : pour l'ensemble des travaux, y compris les cultures vivrières qui restaient

prépondérantes, elles employaient en moyenne 7 esclaves en comptant le personnel domestique féminin, et l'un ou l'autre travailleur blanc engagé ou libre. On peut apprécier ainsi le peu d'importance de ces sucreries. Plus tard, on estimera qu'une telle exploitation pour être viable exigeait au moins une centaine de personnes aux champs ou à la fabrication.

Dès 1671, il y avait douze moulins et le nombre total des Africains était passé en cinq ans de 209 à 508. Toute la zone côtière à l'ouest depuis l'habitation Chalet sur Saint-Louis jusqu'à l'habitation Beurenom (ou Bornon) près de Grand-Bourg, était occupée par les habitations sucrières. Le groupe des héritiers de Boisseret possédait un vaste secteur depuis Chalet jusqu'à Maréchal. Il y avait un moulin sur la propriété de Monsieur de Champigny futur Gouverneur Général des Iles. Cette habitation appelée alors « Saint-Louis » et maintenant « Desmarais » s'étendait, semble-t-il, jusqu'à l'actuelle « rivière Saint-Louis ». L'abbé de Boisseret avait une petite habitation avec son moulin à la pointe de Folle Anse. Sur l'autre bord de la rivière c'était Monsieur de Boisseret de Téméricourt qui possédait les propriétés actuelles de Siblet, Gaye, Poisson et Maréchal. On ne peut préciser si son moulin était dans ce secteur ou comme en 1666 sur une autre propriété au quartier de la Savane (près du bourg de Grand-Bourg). Peut-être en avait-il deux. Seules quelques parcelles de ces habitations étaient cultivées.

A la lisière sud des terres de Boisseret avait été détachée une petite habitation de trois cents pas sur cinq cents pour permettre aux Pères Carmes de subsister, car ils devaient assurer le service religieux et n'avaient pas de revenus. Leur moulin qui semble dater de 1664 était sur l'actuelle habitation Maréchal.

En continuant vers le sud, faisant lisière avec les religieux on trouvait le moulin de Daniel Thauvet (ou Tannet). Avec ses 38 esclaves, dont 18 petits enfants, c'était la plus puissante habitation de l'île en 1666 bien que sa superficie fut assez faible. Un peu plus loin, c'était celui de Daniel Liesse (habitation Ballet), puis ceux de Guillemeton, de Thorin et d'Henri le Prévost difficiles à situer, probablement Trianon, Grande Savane et Beurenom. Il y avait enfin deux moulins dans le secteur de Robert et Dugay.

Comment se présentaient ces habitations ? Il n'était pas encore question de bâtiments confortables à l'ombre des

imposantes tours de moulin que nous admirons encore, il n'y avait à cette époque aux Antilles que des moulins à animaux ou, dans les régions montagneuses, des moulins à eau.

Les premiers moulins à vent apparaîtront aux Antilles un peu avant 1700. Le Père Labat n'en vit que deux : un en simple charpente non « habillée » de planches dans la partie anglaise de Saint-Christophe et l'autre près du Fort Royal en Martinique. Ils se multiplièrent ensuite, surtout dans les îles anglaises. Ces moulins « avaient huit ailes courtes et larges de 2,60 m sur deux mètres selon la mode du Portugal » écrit ce chroniqueur.

En 1713, deux habitants de Martinique sollicitèrent du Roi la permission d'édifier un moulin à vent, le placet royal était requis pour de telles nouveautés. En fait ce type de construction resta exceptionnel. En 1743, il n'y en aura que deux en Guadeloupe.

Mais revenons aux difficiles commencements : En 1671, l'ensemble des logements de Marie-Galante était en gaulettes et paille, seuls les principaux maîtres d'habitation sucrière avaient des maisons en « charpente et planches » ; l'une ou l'autre seulement avait un étage mais pas de galerie circulaire. Le mobilier était très rudimentaire : une ou deux tables, quelques bancs, quelques hamacs, un ou deux coffres et peut-être un buffet chez les plus riches. Chez certains les hamacs étaient remplacés par des paillasses posées sur des claies de bois.

La « sucrerie » n'était qu'un petit hangar, parfois simple toiture sur poteaux, abritant trois cuves métalliques de taille décroissante pour réduire progressivement les « jus » de canne. Elles étaient maçonnées dans la voûte d'un foyer de chauffe.

La « vinaigrerie » était un galetas au bout de la sucrerie. Elle abritait un « canot », forte cuve en bois, pour le « vesou » (jus de canne) mis à fermenter : on en faisait le « tafia », le rhum de qualité courante.

A proximité se rangeaient bien alignées les cases des esclaves, du même modèle que celles des gens libres.

Le moulin était à vrai dire bien modeste. Les premières années, il se composait de trois cylindres, en bois dur semble-t-il, pivotants, maintenus verticaux dans un bâti en bois. On pouvait régler leur espacement pour assurer au mieux le degré de broyage des cannes. Le « grand rôle » était seul

moteur de passage et d'écrasement ; de même diamètre que les deux autres, il s'appelait ainsi à cause de son importance et parce que le bois qui constituait sa masse s'élevait dans toute sa grosseur à plus de 4 mètres au-dessus du châssis. Il était actionné par deux ou quatre animaux ; au début c'étaient des mulets ou des chevaux, ensuite des bœufs, quand ils furent introduits à Marie-Galante. Ils étaient attachés au bout d'une couple de flèches appelées « volées » d'environ quatre mètres de long ; tandis que le « fournisseur » faisait passer les cannes, les animaux lorsqu'ils n'étaient que deux travaillaient deux heures de suite, quand ils étaient deux couples, ils tournaient pendant 4 heures.

Les « volées » avaient environ 50° d'inclinaison ; d'après deux gravures du XVII^e siècle, l'attelage se faisait derrière les animaux. Ce mode de fixation adapté aux chevaux et aux mulets est appliqué aux bovins sur l'une de ces gravures dans une édition de Rochefort (à Rotterdam, Leers, 1665), cela surprend, mais on note que le dessin des cuves est de haute fantaisie. Sur l'autre gravure, dans la « Description de l'Univers » par Manasson Mallet (Paris, Thierry, 1683) les palmiers ne valent pas mieux et sur les deux, les paquets apportés au moulin ressemblent étrangement à des gerbes de blé mais pas du tout à de la canne à sucre. Il ne faut donc pas attacher valeur absolue aux détails de telles gravures. Celle du Père Labat que nous reproduisons a beaucoup plus grande valeur (planche I).

Comme cet ensemble de moulin en bois risquait de souffrir des intempéries, l'installation était complétée par un vaste toit circulaire posé sur des poteaux de bois dur, plus ou moins imputrescibles à l'extérieur du chemin de manège. Ce toit de charpente légère était couvert de paille de canne ou parfois d'essentes. C'était le « chapeau » du moulin. Cet éclaircissement permet de mieux comprendre les rapports officiels rendant compte des dégâts causés par les cyclones : ils redisent souvent « tous les moulins ont perdu leur chapeau » ; la perte n'était pas énorme, les dommages causés aux cultures étaient, en pareil cas, bien plus graves mais moins spectaculaires. Il ne reste aucun vestige de ces débuts, toutefois ceux de la période suivante nous en donnent une petite idée.

† Au cours des dix années de gouvernorat de Monsieur de Téméricourt Marie-Galante avait pris un développement décisif quoique bien modeste, mais la guerre qui opposait

la France aux Pays-Bas depuis 1672 devait porter un coup terrible à notre île et en particulier à ses moulins. Le 30 juin 1676 l'amiral hollandais Winker vint mouiller devant le fort de Marie-Galante, hors de portée de canon avec sept gros vaisseaux et plusieurs barges. Il promit le respect des propriétés si on ne faisait pas de résistance. Le gouverneur de Téméricourt était parti chercher du secours ; quelques propriétaires des quartiers de Folle Anse et de la Savane, autrement dit les premiers menacés, décidèrent la reddition ; il n'y avait guère d'autre solution car l'île manquait d'armes et de poudre tandis que les Hollandais pouvaient mettre à terre sept cents combattants bien équipés.

Sitôt les assaillants débarqués, ce fut le pillage systématique. Bien renseignés par un déserteur de Marie-Galante, le sieur Carolot, ils transportèrent sur leurs vaisseaux tout ce qu'ils purent déplacer. Le pillage terminé, ils repartirent et vendirent une bonne partie de la cargaison à Saint-Eustache et à Nièves (Nevis). Le reste fut liquidé à Tabac (Tobago).

Le bilan de cette affaire fut tragique : tous les moulins et leurs bâtis avaient été emportés, tout le matériel des sucreries, même les cuves et les ustensiles avaient disparu, une partie des esclaves manquait et presque tout le bétail avait été enlevé. Trois maîtres d'habitations sucrières et huit autres Marie-Galantais étaient même partis de leur plein gré avec les Hollandais emportant tout ce qu'ils avaient pu arracher de leurs habitations, y compris les planches et « ferrements » de leurs maisons pour « se reconstruire » ailleurs : ils s'établirent à Tabac. Une telle conduite ne leur porta pas chance, la plupart de ces émigrés moururent peu après.

Les constats faits par le juge de la Guadeloupe au cours des mois suivants sur ces propriétés dissipe le mirage de leur apparente prospérité : elles donnaient des revenus très modestes. Certes, les de Boisseret étaient riches, mais riches de terres et de capitaux étrangers à la vie de l'île et non pas du rapport de leurs habitations, Monsieur de Champigny ne manque pas de s'en plaindre. On sait aussi qu'en 1670, donc avant le pillage, les pères Carmes, malgré une vie d'austérités et de privations avaient 2.400 livres de sucre de déficit, leur moulin n'arrivait pas à les faire vivre. Quant aux autres habitations sucrières, elles ont souvent changé de propriétaires, cédées à des conditions très désavantageuses, ce qui montre la pauvreté de leur production. Quand le

juge en effet vint rechercher les ayants droit sur les propriétés abandonnées par ceux qui s'étaient enfuis avec les Hollandais, il constate que l'un des maîtres sucriers n'était que copropriétaire et dans ce cas celui qui cultivait engageait beaucoup moins de fonds que son partenaire. Un autre avait acheté, mais tout juste commencé à payer et le troisième avait lui aussi acheté mais n'avait pas encore versé un liard sur son acquisition. Ils avaient emporté ce qui en fait ne leur appartenait pas et bien sûr aucun n'avait payé ses dettes avant de partir ; qui n'avait pas de lourdes dettes à cette époque !

Un autre renseignement nous permet encore de bien apprécier la médiocrité de nos moulins : au cours des années 1669-1671 les bateaux ne venaient guère à Marie-Galante, l'écoulement de la production était très difficile, c'est pourquoi Monsieur de Téméricourt construisit un bateau de 40 tonneaux et un autre de 80. Un seul voyage de ces deux bâtiments suffit à décongestionner toute la production agricole de Capesterre, sucre, indigo et tabac, stockée depuis deux ans ; nous sommes bien loin de la riche prospérité que l'on m'a contée !

Le grand pillage de Marie-Galante par les Hollandais avait porté un coup terrible à l'économie de l'île. Malgré tout, d'autres colons faisant fi des renseignements du passé vinrent s'établir et reconstruire moulins et ateliers ; ces nouveaux habitants remplacèrent les anciens propriétaires sucriers qui étaient partis ruinés et découragés... il n'était pas question alors de dommages de guerre. Six ans après le pillage, le désastre était presque effacé et en 1685 il y avait même seize sucreries : treize sur la côte ouest de l'île et trois sur les hauts de Capesterre. La population était remontée au même chiffre (1.325 en 1671 et 1.440 environ en 1685).

Ce renouveau de prospérité de l'île ne devait pas durer, car la guerre avec l'Angleterre allait y mettre un terme. Marie-Galante difficile à défendre et somme toute peu peuplée était une proie facile et par là même toute indiquée en cas de conflit ; c'est d'ailleurs une des principales raisons pour lesquelles les gouverneurs généraux ne faisaient rien pour la secourir. En effet, en 1689, les Anglais vinrent au pillage comme les Hollandais treize ans plus tôt. Leur action fut moins systématique : les moulins et sucreries en firent surtout les frais. C'est pourquoi le Sieur Auger, gouverneur de notre île voulut obtenir du Roi l'autorisation d'interdire

la construction de moulins et la culture de la canne à sucre dans sa juridiction. Sa demande resta lettre morte ; les dangers de la guerre qui les menaçait préoccupaient davantage ceux qui auraient pû prendre une décision : peu leur importait cette petite île.

D'ailleurs la solution s'imposa d'elle-même, sans tarder. Le 7 avril 1691, les Anglais revinrent. Ce n'était plus une simple « descente », ils voulaient l'élimination définitive des Français. Le pillage recommença, mais le commandant des forces débarquées était « un brutal », il brûla systématiquement le bourg et tout ce qui pouvait être incendié. Une grande partie de la population s'était réfugiée en Martinique et en Guadeloupe ; une centaine d'habitants furent tués, d'autres faits prisonniers ; enfin lorsque le gouverneur Auger qui résistait encore avec une trentaine d'hommes fut contraint de se rendre, il obtint de la « grande clémence » de Codrington, le général anglais venu en inspection, d'être simplement déporté en Martinique, lui et ses combattants, avec pour tout bagage leurs « hardes », c'est-à-dire leurs menus effets sans valeur.

Ainsi fin 1691, toute la population avait été contrainte de quitter l'île, n'emportant pas grand chose et tout le reste des biens avait été pillé ou incendié. Seize grands ronds de cendre marquèrent seulement pendant quelques jours la place des moulins. La colonie française de Marie-Galante était totalement anéantie. Les habitants qui le purent, soit grâce à un petit pécule personnel, soit avec l'aide de parents ou d'amis, s'établirent ailleurs. La grande masse des pauvres gens de notre île était loin de chez elle, réduite à la misère totale.

Peu après, les Anglais repartirent. Misère pour misère, bien des pauvres gens voulurent retourner sur les débris de leurs petites habitations, espérant y trouver les restes de leurs cultures et peut-être quelque tête de bétail libre dans les bois. Le gouverneur général établi en Martinique fut d'un avis contraire, il défendit expressément de retourner à Marie-Galante. Le gouverneur de Guadeloupe prit la même décision : nos habitants réfugiés dans son île lui fournissaient un nombre appréciable de combattants en plus de ses effectifs. Le mécontentement fut grand. Sans indemnités, souvent sans travail, ceux qui le purent s'échappèrent et revinrent clandestinement. En quelques mois, ils furent une soixantaine et bientôt une centaine. Il vivaient très misérablement sur

les Hauts de l'île avec pour tout bien et tout mobilier, leur fusil, dit un rapport du temps. Il ne fut pas question de rétablir les moulins.

Quand le danger fut passé, faute de pouvoir l'empêcher, le gouverneur général permit enfin la réoccupation de l'île et dès juillet 1696 on y retrouve 592 habitants (362 blancs et 230 noirs). La physionomie du pays reflétait celle de 1664 avant l'arrivée de Monsieur de Téméricourt, avec une différence importante ; les habitants cultivaient surtout maintenant l'indigo, maigre production sans avenir, mais permettant d'espérer survivre avec un matériel d'exploitation réduit.

Au cours des années suivantes, les habitants plus aisés ne se décidèrent pas encore à venir dans notre île exposer leurs capitaux en reconstruisant des moulins. L'immigration ne parvint pas tout à fait à combler les vides causés par les décès. Le recensement de 1700 constate une très légère diminution de la population et toujours pas de moulins à Marie-Galante. Ce fut seulement après cette date que peu à peu l'île « se rétablit » vraiment. Il lui fallut encore vingt ans pour retrouver et espérer dépasser son niveau économique de 1685. Le chiffre de population devint supérieur à celui de cette époque. Il dépassera bientôt les 2.000 et s'accroîtra sans cesse, surtout grâce à une augmentation de 30 % de la population noire, mais douze moulins seulement furent reconstruits.

Ils le furent selon le modèle décrit plus haut, toutefois à cette époque les rolles étaient métalliques. Quand on dit « métallique », le qualificatif est en partie inexact : ils étaient faits d'une chemise externe en fer de trois à cinq centimètres d'épaisseur. Ce cylindre était rempli en principe d'une très belle bille de bois dur, de préférence de balata ou d'acoma, tournée et polie, d'un pouce (27 mm environ) inférieur en diamètre. Des « serres » de fer, espèces de coins longs et minces, introduits autour de cette bille assuraient son clochage dans la chemise et des serres de bois bouchaient les espaces entre les serres de fer. Bien au centre était creusé un trou carré pour y introduire l'axe central. C'était un plan de « belle construction » mais coûteux et difficile à réaliser en raison de l'importance de la bille de bois à trouver (environ 65 cm de diamètre) et à polir.

En pratique dans les endroits pauvres et démunis de très gros arbres, comme à Marie-Galante, on se contenta souvent

pour remplir les deux rôles secondaires de plusieurs morceaux de bois durs entrés à force et bien bloqués, du brai coulé dans les interstices complétait l'homogénéité.

L'axe central était de fer à corps carré d'une douzaine de centimètres de côté. Les deux bouts qui sortaient d'une quinzaine de centimètres à chaque extrémité du roule étaient cylindriques pour pouvoir pivoter aisément dans leurs colliers de maintien. La pointe inférieure, « la queue », était une petite pièce indépendante façonnée « à la forme d'un œuf d'oie », reposant sur une platine en fer. Le sommet de cette petite pièce avait une saillie carrée qui s'emboîtait dans un alvéole à la base de l'axe. Le bois du grand roule montait toujours dans toute sa grosseur à quelque quatre mètres au-dessus du châssis. Toute la partie émergeant au-dessus de la chemise en fer et de l'engrenage était taillée à 8 pans pour faciliter la fixation des volées d'attelage et des entretoises qui assuraient leur solidité. L'extrémité supérieure réduite à un cylindre de faible diamètre était maintenue dans une poutre-collier des combles de la toiture pour assurer son aplomb.

D'autre part pour les moulins qui utilisaient les bovins, le mode d'attelage devint dès cette époque semble-t-il plus rationnel : la flèche fixée peu au-dessus du « grand rôle » avait son extrémité attachée directement au joug des bœufs, elle se trouvait presque horizontale.

Les engrenages en tête de cylindres transmettant le mouvement du grand roule aux deux autres étaient composés de dents indépendantes taillées une à une dans des morceaux de bois dur, maintenues à l'écartement par des petits coins et assemblées par un cerlage en fer.

Un jeu d'engrenage à ce type, mais avec dents métalliques, existe encore au moulin de Beauséjour sur Capesterre.

Le système de sécurité pour éviter les accidents du travail comprenait une pièce de bois biseautée, de la hauteur des rôles, placée aussi près que possible du point d'insertion des cannes. En outre les plateaux des deux côtés de la machine devaient être d'une largeur supérieure à la longueur d'un bras pour que le bout des doigts ne puisse arriver au point de jonction des rôles.

Le système de la pièce biseautée semble avoir été assez vite abandonné. Si un malheureux avait l'imprudence de laisser prendre sa main entre les rôles il fallait avoir la luci-

dité, sans tendresse, de saisir un couteau et amputer de suite sans quoi le malheureux serait mort avant qu'on puisse arrêter le moulin. J'ai connu une femme qui au début de ce siècle avait été sauvée ainsi.

On ne constate pas d'autres modifications aux moulins de cette époque. Malgré l'introduction du fer dans son mécanisme les bâtis demeurent en bois. La mise au point de ce type de moulin est achevée, il ne sera plus modifié. Au cours des années suivantes, seul change leur nombre dans notre île : en 1727, on en comptait quinze dans l'ouest de Marie-Galante et cinq sur les hauts de Capesterre. La situation aura peu changé en 1752 : un de moins à Capesterre et un de plus dans l'ouest de l'île, mais ce qui est nouveau, il y a enfin trois moulins dans la paroisse du Vieux-Fort (Saint-Louis).

Une aussi longue période de tranquillité était anormale pour nos habitants. Les Anglais revinrent et s'emparèrent de Marie-Galante en mai 1759 ; ce ne fut pas le pillage et l'incendie car ils pensaient conserver toutes leurs conquêtes, mais tandis qu'ils favorisaient le développement du port de Pointe-à-Pitre, notre île, peu prospère ne les intéressait guère et la vie économique s'en ressentit durement.

Un signe caractéristique : en 1763, à leur départ il n'y avait plus de routes. Il est vrai qu'à cette époque en métropole il n'y avait que de fort mauvais chemins, le plus souvent pas même empierrés — ici ce luxe n'était pas envisagé — c'est pourquoi, les rares charrettes étant hors d'usage, la végétation reprit ses droits et les chemins réduits à l'état de maigres sentiers. La population découragée ne s'intéressait plus qu'aux cultures vivrières, la plupart des moulins étaient en sommeil.

Heureusement, à la fin de cette occupation étrangère ce fut M. Joubert qui fut nommé commandant de Marie-Galante ; il faisait fonction de gouverneur, mais n'en avait pas le titre. Il redonna courage aux habitants et par son autorité calme et lucide rétablit une certaine prospérité... toutefois n'exagérons rien, cette prospérité était toute relative et ne résultait guère de l'activité des moulins.

De 1753 à 1781, la population de l'île avait doublé, passant d'environ 5.100 à 10.700 âmes, mais cet accroissement s'était fait surtout au bénéfice des propriétés caféières et cotonnières : en 1781, il y avait 317 habitations pour ces cultures, tandis que le nombre des moulins descendait de

vingt-trois à seize. A cette date, la canne à sucre était totalement abandonnée sur Saint-Louis, on n'y trouvait plus trace de moulins.

Un chiffre précieux nous permet de juger du peu d'importance de nos seize moulins : les douze de Grand-Bourg broyaient les cannes de 522 carrés et les quatre de Capesterre étaient ravitaillés par 220 carrés soit un total d'environ 742 hectares pour une population de 10.700 habitants, maintenant avec environ 17.000 habitants, Marie-Galante produit presque quinze fois plus de sucre et nos gens sont loin d'être riches.

Notons toutefois un fait nouveau : le début des moulins à vent ; en 1781 il y en avait trois sur Grand-Bourg et un sur Capesterre. Un cinquième fut construit sur Grand-Bourg l'année suivante. Il semble que deux d'entre eux étaient montés sur une simple charpente car en 1784 il n'y en avait plus que trois. Je n'ai pas trouvé de document permettant de les situer, mais si l'on compare l'architecture des tours subsistant actuellement il y a tout lieu de croire que deux des moulins construits à cette époque existent encore, ce sont ceux de Gaye (G.B.) et de Boulogne (Cap).

On note en effet que celui de Gaye est tronconique, moins haut et un peu plus cylindrique que les autres, son style est plus vieillot et son architecture plus rudimentaire : c'est le seul avec celui de Boulogne qui ait la grande porte rectangulaire avec linteau de bois dur. Autre particularité, cette porte fermait avec deux vantaux : les gonds et les feuillures de trois centimètres taillées dans la pierre nous le révèlent. Les portes latérales avaient un seul battant. Aucun moulin datant avec certitude du XIX^m siècle ne fermait ainsi.

Autre variante, seule la tour de Gaye a une petite ouverture style « regard » de $0,27 \times 0,32$, elle est orientée à l'est, à trois mètres du sol ; elle intéressait donc le premier étage du moulin.

Point final de l'époque prérévolutionnaire, le moulin de Gaye et celui de Boulogne (au Sieur Germain Boulogne, Capitaine de Milice) annoncent déjà la période qui suivra ces grands événements.

En 1796, à l'apogée de la Révolution dans nos îles, l'activité des moulins avait décru, certains semblent arrêtés ; les documents, malgré certaines imprécisions, nous fournissent un renseignement très intéressant : à peine la moitié des sucreries de Marie-Galante furent mises sous sequestre, les

autres, jugées de valeur négligeable restèrent « propriétés particulières ». Pourtant la révolution n'avait pas été timide dans notre île : près du tiers des biens, en valeur absolue, avaient été confisqués. Les familles propriétaires de ces « sucreries particulières » ne furent pas inquiétées et ne jugèrent pas nécessaire de se mettre à l'abri dans une autre île. Un seul de ces maîtres de moulins est absent ou décédé, c'est Mademoiselle de Saint-Michel, fille qui gérait l'habitation paternelle à cette date.

A Marie-Galante, comme en Guadeloupe, la politique économique — on devrait dire plutôt anti-économique et anti-sociale — de Victor Hugues, le tout puissant conventionnel, avait occasionné un grand marasme dans la production et dans les affaires. La « politique » au mauvais sens du terme, engraisse peut-être les meneurs, mais fait le malheur du peuple. Plus d'un maître d'habitation eut la tête tranchée, d'autres perdirent une partie de leurs biens, mais ce ne fut pas au profit des pauvres gens. La production vivrière baissa, l'activité des habitations caféières, cotonnières et sucrières de notre île diminua fortement et le peuple fut réduit à la misère.

Le départ de Victor Hugues, embarqué contre son gré le 4 décembre 1798, marque le début d'une certaine mise en ordre de l'économie. La décision de Lacrosse, le 25 juin 1801, de permettre le retour des émigrés et la restitution des biens sous séquestre l'année suivante, y contribua aussi. Malheureusement, un moyen très très regrettable fut décrété — il n'entre pas dans le cadre de cet article d'étudier comment il aurait dû être évité — c'est le rétablissement de l'esclavage, le 30 mai 1802. Ainsi, tout en réprouvant radicalement l'un des moyens utilisés pour parvenir à cette fin, nous devons constater qu'une ère nouvelle commença pour Marie-Galante en 1803 ; les vieux moulins reprirent leur pleine activité et la production sucrière remonta au même niveau qu'avant la Révolution.

La prise de Marie-Galante par les Anglais, le 2 mars 1808 eut pour répercussion de freiner ce développement économique de l'île. La fin de leur occupation en décembre 1815 coïncide avec le déclin définitif des habitations cotonnières et caféières et l'extension des surfaces en cannes à sucre.

Les moulins commencèrent à se multiplier. Les nombreuses tours qui rehaussent quantité de sommets bien ventilés de nos campagnes datent de cette époque : 1814-1843. Les

moulins à animaux se multiplièrent parallèlement et continuèrent une activité d'appoint complétant l'effort des moulins à vent. Malheureusement, les recensements manquent pour la première partie de cette période 1814-1830 et pour la deuxième, 1830-1845, ne distinguent pas entre les deux types de moulins. Ils nous fournissent cependant des chiffres intéressants.

Boyer-Peyreleau parle de 20 moulins à vent et 46 à animaux mais ne précise pas l'année, c'était sans doute aux environs de 1821. D'après les documents de la section outremer des Archives nationales, l'apogée numérique des moulins se situe en 1830 : on en comptait alors 105 dont plus de la moitié étaient encore actionnés par des bœufs. un fléchissement se produisit au cours des années suivantes : en 1833, il n'y en avait plus que 86 en activité. Les années 1835, 1836, 1837 marquent une reprise avec 106, 102, 102. Cette réactivation fut sans lendemain car en 1838 on n'en compte plus que 82 et ce chiffre ne sera plus dépassé.

La construction chaque année de nouveaux moulins à vent ne maintint pas l'effectif numérique car les moulins à animaux étaient périmés, mais la capacité de broyage ne diminua pas. La production de sucre semble être restée assez stable jusqu'à la construction des deux derniers moulins que l'on puisse dater avec certitude, ceux de Chalet et de Beurenom en 1843.

A l'abolition de l'esclavage en 1848, ce sont les derniers moulins à animaux qui s'arrêtent, il n'en subsiste que l'un ou l'autre pour usage occasionnel. Actuellement, on retrouve un maximum de 73 tours de moulin ou leur souvenir.

Comment se présentaient-elles ?

Une grosse tour légèrement tronconique en maçonnerie d'un mètre d'épaisseur à la base, s'élevant de six à neuf mètres de haut. On y voit toujours une grande porte d'environ deux mètres de large ouvrant à l'ouest et deux portes étroites, l'une au nord, l'autre au sud faisant en moyenne un mètre à la base et 95 cm au sommet, montant souvent un peu plus haut que la grande entrée pour faciliter l'entrée du grand arbre. Le sommet des portes est régulièrement formé d'une arche en plein cintre, sauf au moulin de Murat, où l'on remarque aux petites portes un style fantaisie. Les arêtes des portes sont en pierre taillée ; souvent celle qui fait clé de voûte à la face externe de la grande porte est gra-

vée (planches II et III). Certaines portent le millésime de l'année de construction tel Beurenom : 1843. D'autres portent le nom du moulin, de son Saint protecteur, comme celui de Borée : « Saint-Joseph. 1830 ». Celui de Bonnet, en quatre lignes gravées porte un vocable : « + /à Marie/N/ 1843 ». D'autres ont le millésime et les initiales tel celui de Faup « 1828 G.A. ». A celui de Ballet, riche en inscriptions, on peut lire à la grande porte : « Saint-Paul/13 janvier 1837 », au-dessus de la porte nord « Ballet frères » et « Louis Macot » au-dessus de la porte sud.

A Mayombé, on voit seulement un cœur surmonté d'un rameau à sept feuilles.

Quelques moulins ont au-dessus de cette clé de voûte ou en côté une petite niche creusée dans une seule pierre pour y loger une statuette. Une exception : à Bellevue la niche est à l'intérieur de la tour.

La construction est en maçonnerie à la chaux et au sirop de batterie. Il arrive quand on démolit un mur ainsi construit que l'on sente encore l'odeur du sirop. Deux d'entre eux, le moulin de Murat et celui de Trianon sont entièrement en pierre taillée, tant sur la face interne que sur la face externe. Celui de Girard, toute la face externe et celui de Nesmond, presque toute la face interne ; le dernier mètre supérieur de ce moulin est en maçonnerie plus ordinaire et dut être rajouté quand le moulin fut équipé de machines métalliques.

Un certain nombre d'entre eux sont ornés à leur sommet extérieur, d'une corniche en pierre de petite dimension. Ce menu détail complète agréablement l'aspect de ces tours.

Le sol interne du moulin se trouve entre un mètre et un mètre cinquante au-dessous du niveau extérieur. Parfois comme à Calebassier, à Trianon et à Murat, un mur en grosses pierres sèches, à plus d'un mètre du pied de la tour, ceinture cette différence de niveau, consolide sa construction et l'embellit.

On accède à la grande porte par un plan incliné en pente douce, plus large que cette entrée mais aux bords verticaux, grâce à une murette, pour faciliter l'approche des charrois de cannes et leur déchargement.

L'intérieur du moulin est accessible par les petites portes grâce à quatre ou cinq marches hautes et peu profondes, pratiquées dans l'épaisseur du mur. Il est exceptionnel, com-

me à celui de Cambrai, qu'une porte n'ait pas d'escalier ou comme à celui de St-Michel qu'il n'y en ait ni d'un côté ni de l'autre.

Traversant toute l'épaisseur du mur du moulin, on remarque aussi, exceptionnellement deux, mais d'ordinaire un seul trou carré ou rectangulaire de 20 à 30 cm dans chaque dimension orienté en biais, tangentiel par rapport à l'axe du moulin débouchant à peu de distance de la grande porte ; c'est par là que passait la gouttière en planches. Elle reliait l'écoulement de la « table » placée sous les rolles pour recueillir le jus, à un bac en bois placé hors du moulin. Dans ce bac, on mettait un peu de paille de cannes pour retenir les plus grosses impuretés du liquide. La gouttière se prolongeait ensuite jusqu'à un autre bac près des cuves de chauffe. Quelquefois, comme à Nesmond, le premier bac était au bout de la machine, peu profond en briques maçonneries au niveau de terre. La gouttière à l'intérieur du moulin disparaissait toujours également dans l'épaisseur du sol et était recouverte d'une planche pour ne pas gêner la circulation et préserver la propreté du jus.

On remarque aussi au flanc de la plupart de ces moulins à vent des anneaux scellés à moins d'un mètre du sol. Tous en avaient de six à huit, à distances égales, non pas pour attacher les animaux, mais pour immobiliser solidement les ailes au repos.

A l'intérieur de la tour il y avait toujours deux planchers, l'un à quelque 2,75 m et l'autre à un mètre ou un mètre cinquante du sommet. Chacun d'eux était supporté par deux très fortes poutres d'au moins vingt-cinq centimètres de côté, parfois plus. Deux entretoises de chaque côté complétaient l'appui nécessaire. Ces poutres étaient très grosses pour permettre d'y suspendre les palans nécessaires à la mise en place de la machinerie et à son entretien.

La maçonnerie au sommet, nettement moins épaisse qu'à la base, était surmontée d'un « chemin » circulaire, en bois de belle épaisseur, sur lequel reposaient les superstructures.

La toiture avait comme charpente de base un grand rectangle étroit, allongé, en grosses poutres, on en voit encore les vestiges sur plusieurs tours de Marie-Galante comme Grande Savane et Ballet. Il débordait des deux côtés du moulin de 15 à 40 cm. Sa largeur de quelque 1,20 m fixait les dimensions des fenêtres et des saillies de toiture, type man-

sardée, qui ornaient le moulin de part et d'autre³. Leur raison d'être n'était pas question d'esthétique mais d'utilité : par l'une de ces fenêtres entraient l'axe transmettant le mouvement des ailes aux rolles et par l'autre, diamétralement à l'opposé, passait la grande queue allant jusqu'au sol. Elle servait à faire pivoter tout l'ensemble de la toiture et des ailes dans la direction voulue par rapport au vent.

Il n'était pas question de roulements ni de galets pour faciliter cette rotation. Le rectangle de base dont nous avons parlé glissait sans difficultés, grâce à un graissage abondant, sur le chemin en bois couronnant la maçonnerie. Le grand axe faisait pivot et assurait l'ancrage des superstructures. C'étaient les deux hommes transporteurs de bagasses (les cannes broyées), le « chauffeur » qui alimentait les fours et son aide avec le concours d'un ou deux cuiseurs, les responsables aux cuves, qui arrivaient au cri de « Toutt mounne assu queue ». Ils exécutaient les différentes manœuvres aux commandements de « paré à déventer », « à nous », etc... Ces cinq ou six hommes suffisaient pour soulever le bout de la queue un peu au-dessus de la terre et effectuer la mise en place.

La toiture pointue était à forte pente, ce qui est plus rationnel pour résister aux cyclones qu'une toiture presque plate, elle était couverte d'essentes, fines planchettes reconstituant la technique de l'ardoise.

L'ensemble des moulins de Marie-Galante adopta la solution des quatre ailes : deux plus courtes et deux plus longues dont la pointe arrivait presque à terre au niveau des anneaux dont nous avons parlé, celui de l'Étang Noir était le seul à avoir six ailes. De petites barres de bois traversaient les « bras » et supportaient d'un côté une planche d'une trentaine de centimètres de large et de l'autre, beaucoup plus saillantes, les « voiles » du moulin, bandes de toile, de plus d'un mètre de large, attachées par des cordelettes, les gar-

3. Notons en passant que souvent on entend appeler nos moulins *tours du Père Labat*. C'est une erreur absolue. Il n'existe en Guadeloupe qu'une tour du Père Labat, au Baillif, à destination militaire. Les seuls liens du fameux dominicain avec nos moulins sont : 1° de fort bonnes descriptions de ceux qui existaient de son temps ; 2° il a recommandé la multiplication des moulins à vent, son conseil n'a pas eu d'influence ; 3° il a recommandé de fermer la petite fenêtre de l'axe des ailes avec des volets pour régler la ventilation à l'intérieur de la tour.

cettes. Pendant les arrêts de courte durée, les « voiles » étaient roulées sur les « bras » comme sur le gui d'un bateau.

Le mouvement était transmis grâce à un engrenage métallique articulé à 90° au niveau de l'axe des ailes, cette grande roue dentée, horizontale, s'appelait la « lanterne ». De là, bien au centre de la tour, le grand axe descendait directement dans le corps du « grand rolle ». Il était en bois de 40 à 50 cm de diamètre, rarement d'une seule pièce, d'ordinaire en plusieurs morceaux assemblés par de gros « colliers » de fer à quatre tiges droites réunies et serrées par des boulons. une collerette d'engrenage, métallique à cette époque, parfois de bronze, touchant le sommet du grand rolle actionnait les engrenages identiques des deux autres. Ces trois rolles étaient encore, comme au siècle précédent, inclus dans un bâti en bois. Un système de coins en bois, agissant sur les colliers d'axe du deuxième et troisième rôle, permettait de régler le degré de broyage des cannes. On voit encore des vestiges de ce type de moulins à rolles verticaux, « rolles droits » comme on disait alors, à Beauséjour (Capesterre) et surtout à Agapit sur les Bas de Saint-Louis. Notons en passant le caractère peu rationnel et par là même moins productif de ce mécanisme. Le « fournisseur » en effet introduisait les cannes dans l'interstice entre les deux rolles, mais faire écraser une matière pondéreuse entre deux cylindres verticaux ne donne pas un bon rendement. Les cannes arrivaient à peu près broyées derrière le grand rolle, parfois un carter en planches les amenait au second écrasement entre le grand rolle et le troisième cylindre. D'habitude, un manœuvre remplaçait avantageusement ce carter, c'était d'ordinaire une femme, elle recevait les cannes broyées, les pliait en deux et les introduisait de l'autre côté. On revoit parfois ce geste séculaire, quand nos cultivateurs utilisent leurs petits moulins à bras.

La bagasse, c'est-à-dire les résidus de cannes, poussée vers la porte latérale était emportée sur un brancard par deux manœuvres, étendue au soleil pour séchage et, quelques heures après, portée à proximité des bouches du four, elle servait de combustible.

Au cours de cette période, la dernière modernisation des moulins atteignit Marie-Galante. L'innovation essentielle : grâce à un engrenage supplémentaire les rolles devinrent horizontaux et totalement métalliques ainsi que le bâti. Le travail plus rationnel donna un meilleur rendement.

Pendant quelque temps le grand axe resta en bois et les superstructures ne changèrent pas. Tels furent les moulins de Chalet et de Saint-Michel.

Très vite la modernisation se compléta : toute la machinerie devint métallique avec le grand axe, généralement en deux pièces pour faciliter le transport et le montage et l'axe d'aile, en fer lui aussi, avec une tête à deux passants pour faciliter la fixation des bras d'ailes. C'est au moulin de Nesmond que l'on voit encore cette installation en état. La machine était soit dans le moulin, soit dehors, devant la grande porte comme à Bézard et à Girard pour faciliter le travail (planche V). Ce type de machinerie venait de chez Nillus, parfois peut-être de chez Mazelines, fondeurs au Havre, spécialisés dans la construction des appareils et moulins à écraser la canne à sucre.

La production sucrière des moulins atteignit son apogée vers 1830 avec 2.719 « carrés » de cannes ; la situation resta stationnaire jusqu'en 1848. Au cours de cette même période la culture du coton et du café avait rapidement décliné : plus d'une famille, abandonnant ces cultures s'était adaptée à la transformation économique du pays ; quelques-unes, faute de faire cet effort durent quitter définitivement Marie-Galante.

C'est seulement pour ces années et les décades suivantes que l'on peut parler de voiliers plus nombreux au mouillage de Grand-Bourg et en baie de Saint-Louis. En y regardant de plus près, on constate qu'il y avait davantage une apparence de prospérité qu'une aisance réelle. Les ressources que fournissaient le café et le coton étaient presque taries, il ne restait en 1830 que 44 hectares de café et 214 de coton. Les 13.691 habitants n'avaient guère comme ressources qu'un peu d'élevage, leurs cultures vivrières et la canne. Or, la production de sucre de l'île n'atteignait pas 4.000 tonnes. un chiffre permet une comparaison : la production actuelle dépasse 12.000 tonnes et s'avère insuffisante pour rendre Marie-Galante prospère avec pas même 4.000 habitants de plus. L'inégalité des revenus était alors, il est vrai, beaucoup plus forte car les bénéfices étaient en grande partie centralisés au profit des familles propriétaires.

Faut-il ajouter le rhum comme ressource fournie par les moulins ? j'aurais plutôt envie de le compter comme perte, car la production était faible et presque totalement consom-

mée sur place. L'alcoolisme sévissait très gravement dans toute la Guadeloupe et Marie-Galante n'y échappait pas.

L'impression de très gros trafic maritime suscitée par la production des moulins et les besoins en biens de consommation venait de ce que chaque bateau prenait au maximum deux ou trois dizaines de tonnes de charge, souvent même quelques tonnes seulement, car plusieurs familles avaient leur petite barge personnelle, d'où la multiplicité des voiliers. Ajoutez que les emballages étaient encombrants : le sucre était livré en boucauts, grosses barriques peu maniables. Leur transport de l'habitation au bord de mer, à raison de deux par charrette, était rythmé au pas placide de bœufs bien apathiques. L'embarquement était plus lent encore, faute de quai pour l'accostage des navires, et c'est ainsi que les voiliers devaient stationner plusieurs jours pour décharger leur médiocre cargaison et embarquer leur fret à l'aide de petites barques.

La secousse produite par l'abolition de l'esclavage ne fut pas catastrophique. Certes, les derniers moulins à animaux s'arrêtèrent et l'activité des moulins à vent s'en ressentit : de 2.700 hectares de cannes en 1847, on tombe à 1.935 en 1848 mais le fléchissement fut de courte durée : en 1849 on remonte à 2.244 hectares et à 2.500 en 1850.

Notre île resta stabilisée sur cet équilibre économique. Les quelque 72 moulins à vent tournaient régulièrement de la fête de Sainte-Thérèse (15 octobre) à la fin juin, date à laquelle on démontait les ailes par crainte des cyclones. Les surfaces de cannes ne s'étendirent guère, le rendement sucrier par tonne de canne ne s'améliora pas, la production du café et du coton devint insignifiante.

Cette situation semblait à ceux qui en vivaient, devoir durer encore longtemps. Les plus perspicaces virent bien que toutes ces tours construites pour défier les siècles, à peine construites, étaient déjà condamnées à mort par l'introduction des machines à vapeur. J'ai entendu dire par son ancien propriétaire que la première de ces petites usines installées dans notre île fut celle de Desmarais, c'est possible mais je n'en ai pas la certitude faute de date. Pour d'autres, les renseignements sont plus précis : la sucrerie de Retz (Grande Anse) marchait à la vapeur dès le milieu du XIX^m siècle. Trianon (Roussel) en 1861. Robert qui était alors à proximité de la plage de la Feuillère à Capesterre, après 1868.

D'autres de moindre importance entrèrent en activité vers cette époque ou peu après : Guignès, Poisson, Karukera, Port Louis, Bielle, Bellevue, Pirogue, Doro. Ces nouvelles installations modernisées vers 1884 fabriquaient des sucres de bien meilleure qualité et surtout donnaient un meilleur rendement. Ces petites usines extrayaient beaucoup mieux le jus de cannes : on estime que les moulins à vent n'extrayaient que 56 % du jus alors qu'il devint normal d'en obtenir plus de 80 %. De plus les petites usines avaient une capacité de broyage bien supérieure et n'étaient pas sujettes aux caprices des vents. Toute concurrence devenait impossible. Les cultivateurs eurent tout intérêt à vendre leur récolte à ces usines ou à passer avec elles un contrat de production au lieu de broyer eux-mêmes ; c'est ainsi que s'arrêtèrent l'un après l'autre les moulins de Marie-Galante. Chacun d'eux faisait vivre une famille, généralement blanche ; faute d'activité suffisante la plupart vendirent leurs terres et émigrèrent. La ruine de nos belles tours fut rapide, abîmées par les cyclones, elles le furent davantage encore par la main des hommes : planches récupérées, poutres sciées, fer revendu au kilo et même bon nombre de belles pierres arrachées à la maçonnerie. Parfois aussi la tour a été totalement démolie pour empierrier le chemin voisin : tel fut le sort de celui de Gay à Capesterre.

En 1883, il ne restait plus que trente-neuf moulins à vent en activité à Marie-Galante, et au début du xx^m siècle, après la création de Doro, on pouvait les compter sur les doigts. Ces quelques irréductibles ne vendaient leur sucre que pour la consommation guadeloupéenne, ils abandonnèrent cette production vers 1913 à la suite de la nouvelle législation sur la fabrication de l'alcool, pour ne faire que du rhum. Certes les rendements n'étaient pas merveilleux et les employés des Contributions tout comme les gendarmes à cheval faisaient, n'en doutons pas, leur travail... mais ne pouvaient tout voir, tout contrôler ; on dit même qu'ils fermaient un peu les yeux pour ne pas ruiner ces malheureux, de telle sorte qu'en vendant du « rhum zombi » (sans payer les droits) et aussi les quantités déclarées, ils purent survivre quelques années. Le cyclone de 1928 porta le coup de grâce : le dernier survivant, celui de Grand Pierre tournait encore en 1941 ; l'incendie de sa distillerie cette année-là clôtura définitivement l'ère des moulins à vent Marie-Galantais.

En conclusion, pour orienter une visite touristique axée

sur ce sujet, nous recommandons : la pierre gravée à la porte du moulin des Basses (le projet de refaire sa toiture telle qu'elle était autrefois, semble assez proche de sa réalisation). Le très beau moulin de Murat qui lui aussi doit être remis en état, sans doute avec machinerie, se trouve un peu plus loin. Les autres ruines très importantes de cette habitation qui avait les plus riches bâtiments de toute l'île sont en voie de réfection.

Après Grand-Bourg, à proximité de la route on trouve le moulin de Trianon (alias Roussel), il a toujours belle apparence et les ruines (non débroussaillées) à proximité sont importantes.

Il est facile ensuite de passer au moulin de Gaye, intéressant par son ancienneté, d'architecture un peu différente. En arrivant au bourg de Saint-Louis, on situera entre la route de Grelin et la grotte de Lourdes, sur le petit morne, l'emplacement de l'ancienne maison de Saint-Louis, l'une des plus anciennes de l'île, qui appartenait à Monsieur de Champigny, gouverneur général des Îles.

En traversant le hameau de Vieux-Fort on remarquera, (sans doute pour peu de temps encore) la dernière case construite en gaulettes et paille, comme celles de presque tous les Marie-Galantais, jusqu'au milieu du XVIII^m siècle.

A trois kilomètres de là, le moulin d'Agapit est l'un des plus intéressants. Quelques centaines de mètres de chemin de terre, praticable en voiture par temps sec, le relie à la route. On y voit encore l'ensemble de la machinerie à rolles verticaux à peu près en place et une très belle queue, pièce de bois d'un seul morceau. Cent mètres avant le moulin à vent, derrière la case se trouve le dernier moulin à bœufs de l'île, encore en état de marche. Certes les rolles sont très petits et modernes, il n'y n a plus que deux, mais le schéma de fonctionnement est le même. Le « chapeau », de paille, a voltigé dans un cyclone ; on voit encore toutefois quelques-uns des poteaux qui le supportaient.

Si l'on envisage une variante à notre sujet au cours de cette visite, il est recommandé d'admirer près de là, nos très belles falaises soit à Caye Plate, soit à Gueule Grand Gouffre.

Pour achever la visite, si on veut continuer le tour de Marie-Galante, en montant par la route de Grelin on apercevra le moulin de Grand Pierre (actuellement 200 mètres de mauvais chemin piéton, il y a projet de faire la route). Sa

machinerie horizontale est toujours en place ; sa toiture a été endommagée au cyclone de 1964, il a encore sa queue ; c'est lui le dernier des irréductibles qui tournait encore en 1941. Trois kilomètres plus loin au moulin de St-Jean et près de cinq kilomètres au-delà de ce dernier, tout en bordure de la route, au moulin de l'Etang Noir, on remarquera comment la végétation, surtout les « figuiers maudits » attaquent ces tours.

On peut s'arrêter ensuite à Nesmond. La machinerie « moderne » à rolles métalliques en parfait état est encore bien en place.

Le moulin de Beauséjour à cinq kilomètres plus loin est très intéressant par son grand axe en bois, les restes des rolles verticaux partiellement en place dans leur bâti de bois et on y remarquera aussi les collerettes-engrenages en tête de ces rolles, toutes les dents métalliques sont séparées, maintenues assemblées par un cerclage selon la technique de fabrication des engrenages en bois au temps des premiers moulins.

Si l'on veut repasser par Grand-Bourg, on peut s'arrêter à Vidon où les restes de la machinerie métallique tombent en ruines et peuvent donner matière à une photo. Quelques centaines de mètres plus loin, l'usine Robert prend l'allure de vieille ferraille ; notons que son moulin-broyeur portant le millésime « 1868 » était encore en activité il y a dix ans !

Enfin si vous faites votre visite au temps de la récolte vous aurez peut-être occasion de boire un jus de cannes pressées dans l'un des petits moulins à bras, très nombreux dans toute l'île. Ceux-là semblent devoir durer aussi longtemps qu'il y aura des cannes à Marie-Galante.

LISTE DES MOULINS A VENT DE MARIE-GALANTE

- Agapit (Saint-Louis)
 Ballet (Capesterre)
 Ballet (Grand-Bourg) 13-1-1827
 Barre de l'Île (Saint-Louis)
 Beauregard (Grand-Bourg)
 1800
 Beurenom (Grand-Bourg)
 1843
 Beauséjour (Capesterre)
 Bellevue (Capesterre)
 Bézard (Capesterre)
Bielle (Grand-Bourg)
 Bonnet (Grand-Bourg) 1843
 Bonneval (Grand-Bourg)
 Bontemps-Rameau (Capesterre)
 Borée (Capesterre) 1830
 Boulogne (Capesterre)
 Bouquiquant (Grand-Bourg)
 1829
 Calebassier (Capesterre)
 Cambrai (Saint-Louis)
 Chalet (Saint-Louis) 1843
 Cocotier (Saint-Louis)
 Courbaril (Saint-Louis)
Desmarais (???) (Saint-Louis)
 Desruisseaux (Capesterre)
 Dubois (Capesterre)
 Ducos (Grand-Bourg) 1820
Dugay (Capesterre)
 Durocher (Grand-Bourg)
 Etang Long (St-Louis) 1823
 Etang Noir (Capesterre)
 Faup (Grand-Bourg) 1828
 Gagneron (Capesterre)
 Garel (Capesterre)
Gay (Capesterre)
 Gaye (Grand-Bourg)
 Girard (Capesterre) 1823
 Giraud (Capesterre)
 Giraud (Saint-Louis)
Grand'Anse (Grand-Bourg)
 Grand Bassin (Saint-Louis)
 Grand Pierre (Saint-Louis)
 Grande Savane (Grand-Bourg)
 Guignès (Sansot) (St-Louis)
 Héloin (Capesterre)
 Jacquelot (Capesterre)
 Joubert (Grand-Bourg)
 La Rose (Vergé) Saint-Louis
 Les Basses (Grand-Bourg) 1825
 Lespine (Grand-Bourg) 1825
 Maurailles (Grand-Bourg)
 Mayombé (Saint-Louis)
 Ménard (Saint-Louis)
 Merlet (Saint-Louis)
 Mon Repos (Grand-Bourg)
 Moustique (Saint-Louis)
 Murat (Grand-Bourg) 1814
 Nesmond (Capesterre)
 Péliссon (Grand-Bois) (Saint-Louis)
 Pichelin (Grand-Bourg)
 Pichery (Capesterre) 1825
Pirogue (Grand-Bourg)
Poisson (Grand-Bourg)
 Port Louis (Grand-Bourg)
 4^{me} Potel (Grand-Bourg) 1833
 Rabi (Clerange) (Grand-Bourg)
 Sainte-Croix (Capesterre)
 Saint-Jean (Saint-Louis)
 Saint-Marc (Grand-Bourg)
 Saint-Michel (Grand-Bourg)
 Sarragot (Saint-Louis)
Siblet (Grand-Bourg)
 Thibault (Grand-Bourg) 1831
 Trianon (Roussel) (Grand-Bourg)
 Vallon (Wrimouth) (St-Louis)
 Vangout (Saint-Louis)
 Vannier-Laman (Grand-Bourg)
 Vannier-Ouesch (Grand-Bourg)
 Vidon (Capesterre) 1827
 Vital (Capesterre)

N.B. — Les moulins dont le nom est écrit en italique sont totalement rasés. Les dates sont les millésimes gravés sur les tours.

BIBLIOGRAPHIE

- R.P. DU TERTRE, *Histoire générale des Antilles habitées par les François*, Paris, 1667-1671, 4 tomes reliés en 3 volumes in-4°.
- R.P. LABAT, *Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique*, Paris, 1742, 8 volumes in-12°.
- Jules BALLET. *La Guadeloupe. Renseignements sur l'histoire, la flore, la faune, la géologie, la minéralogie, l'agriculture, le commerce, l'industrie, la législation, l'administration*, Basse-Terre, 1894-1902, 5 volumes in-8°.
- Guy LASSERRE, *La Guadeloupe*, Bordeaux, 1961, 2 volumes in-4°.
- Eugène-Edouard BOYER-PEYRELEAU, *Les Antilles françaises, particulièrement la Guadeloupe depuis leur découverte jusqu'au 1^{er} janvier 1823*, Paris, 1823, 3 volumes in-8°.
- Auguste LACOUR, *Histoire de la Guadeloupe*, Basse-Terre, 1855-1860, 4 volumes in-8°.

SOURCES

- Archives nationales*, fonds des Colonies, sous-série C^{8A} et registre F³ 23.
- Archives nationales, section outre-mer*, sous-série G¹, recensements, Marie-Galante.
- Archives départementales d'Ille-et-Vilaine*. 9 H.
- Archives départementales de la Guadeloupe*, manuscrits de Jules Ballet (19 volumes et 10 liasses).

N.B. - Les personnes qui seraient intéressées par le détail et la liste des références précises pourront demander à l'auteur un exemplaire annoté en conséquence, exemplaire qu'on pourra également consulter aux *Archives départementales de la Guadeloupe*.

Père Maurice BARBOTIN



Inscription figurant sur le moulin de Pichery



Inscription figurant sur le moulin de Faup



Inscription figurant sur le moulin de Murat



Inscription figurant sur le moulin de Girard



Le moulin de Bézard avant le cyclone de 1956



Machinerie « moderne » à rolles horizontaux au moulin de Bézard